

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES LAURENTIDES

Réunion tenue le mardi 29 novembre 2022, en TEAMS.

Personnes présentes :

- Bernard, Marie-Ève – Représentante des entreprises
- Bujold, Marc – Représentant des entreprises
- Côté, Kimberley – Personnel de soutien
- Desormeaux, Mélanie – Représentante groupe socio-économique
- De Temmerman, Mya – Élève
- Lajeunesse, Anik – Représentante groupe sociocommunautaire
- Langevin, Chantal – Personnel professionnel
- Larocque, Sophie – Personnel enseignant
- Leclerc, Stéphanie - Directrice
- Prévost, Manon – Personnel enseignant

Personnes absentes :

- Brut, Laëtitia - Parent
- Léger, Bruno – Représentant des entreprises

1.0 Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Madame Stéphanie Leclerc ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et mentionne que le rôle du conseil d'établissement est de collaborer ensemble dans le but d'accroître la réussite de nos élèves inscrits dans notre centre de formation professionnelle.

Madame Stéphanie Leclerc, déclare la séance ouverte à 17 h 02.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Composition du conseil d'établissement 2022-2023
4. Procédure d'élection au poste de président ou présidente du conseil d'établissement
5. Élection au poste de président ou présidente
6. Règles de régie interne
7. Calendrier des rencontres 2022-2023
8. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
9. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement
10. Projet éducatif du CFP des Laurentides 2022-2023
 - 10.1 Présentation
 - 10.2 Bilan du plan de réussite au 29 novembre 2022
11. Offre de cours – année scolaire 2023-2024
12. Activités du Centre
 - 12.1 Conseil des élèves
13. Signature de formulaire :
 - Autorisation pour la communication des renseignements personnels
 - Formulaire de déclaration d'intérêts
14. Travaux de réfection et transformation des bâtiments (RTB)
15. Période de questions du public
16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Manon Prévost d'adopter le projet d'ordre du jour tel que soumis.

3.0 COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Madame Stéphanie Leclerc propose aux membres du conseil d'établissement 2022-2023 de se présenter à tour de rôle. Celle-ci en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres.

4.0 PROCEDURE D'ELECTION AU POSTE DE PRESIDENT OU PRESIDENTE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Madame Stéphanie Leclerc explique le rôle et les fonctions du président du conseil d'établissement. Madame Stéphanie Leclerc précise que la présidence du conseil d'établissement doit être assurée par une personne provenant de l'externe, donc du milieu des entreprises ou du milieu sociocommunautaire.

Il est proposé par madame Mélanie Desormeaux d'adopter la procédure d'élection au poste de président ou de présidente du conseil d'établissement.

CE 20221129-02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.0 ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT

Il est proposé par madame Sophie Larocque que la candidature de monsieur Marc Bujold au poste de président du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle des Laurentides soit retenue. Monsieur Marc Bujold accepte le poste.

CE 20221129-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.0 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Stéphanie Leclerc présente les règles de régie interne aux membres.

Il est proposé par madame Mélanie Desormeaux d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

CE 20221129-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.0 CALENDRIER DES RENCONTRES

Mardi 31 janvier 2023

Mardi 28 mars 2023

30 mai 2023

13 juin 2023

Madame Chantal Langevin demande une modification d'heure à cause d'un conflit d'horaire, l'heure proposée est 17h30 au lieu de 17h. Les membres du conseil d'établissement acceptent la proposition de maintenir les mêmes dates, mais de reporter l'heure de début des rencontres.

Il est proposé par madame Anik Lajeunesse d'adopter le calendrier des rencontres 2022-2023 avec une heure de début à 17h30.

CE 20221129-05

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.0 BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Stéphanie Leclerc donne l'information concernant le budget de fonctionnement. Le montant accordé annuellement par le Centre de services scolaire des Laurentides est de 1000\$. Ce montant peut être utilisé pour des frais de déplacement, frais de gardiennage, fournitures de bureau et frais de représentation.

Il est proposé par madame Manon Prévost d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.

CE 20221129-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.0 FORMATION OBLIGATOIRE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSMENT

Madame Stéphanie Leclerc mentionne que les membres recevront un lien afin de suivre la formation obligatoire pour tous les nouveaux membres du conseil d'établissement et explique que c'est sous forme de courtes capsules vidéos que la formation est offerte

10.0 PROJET ÉDUCATIF DU CFP DES LAURENTIDES 2022-2023

10.1 PRÉSENTATION

Madame Stéphanie Leclerc présente le projet éducatif du CFP des Laurentides 2022-2023 et mentionne que notre premier objectif est d'augmenter le nombre d'élèves et le taux de réussite de nos élèves grâce aux moyens que nous mettons en place tels que l'utilisation des médias sociaux pour faire la promotion, avoir des activités de promotion, offrir des activités école, rencontrer les entreprises pour faire du démarchage, augmenter nos partenaires et autres.

Le deuxième objectif consiste à ce que le pourcentage d'abandon soit inférieur ou égale à 20% d'ici juin 2023.

Le troisième objectif est que tous les enseignants aient participés à une communauté d'apprentissage professionnelle visant l'harmonisation des pratiques pédagogiques liées aux enjeux de la réussite des élèves d'ici juin 2023.

Le quatrième objectif a pour but d'avoir un programme de formation continue et d'accompagnement et d'insertion professionnelle des enseignants à l'aide de formations afin d'augmenter le taux de réussite de nos élèves et de diminuer le taux d'abandon.

Les cinquième et sixième objectifs sont d'accroître la visibilité de nos centres de formation professionnelle auprès des entreprises et augmenter, diversifier le nombre de partenaires tout en priorisant notre région.

10.2 BILAN DU PLAN DE RÉUSSITE AU 29 NOVEMBRE 2022

Madame Stéphanie Leclerc mentionne que le premier objectif est que nous souhaitons atteindre 485 ETP pour l'année 2023, la situation de départ était de 442 ETP et actuellement nous sommes à 477,5 ETP. En ce qui concerne le deuxième objectif, il est présentement impossible de connaître le résultat puisqu'il sera connu en juin 2023.

Le troisième objectif est atteint puisque 100% des enseignants sont dans un comité de rencontres collaboratives. Pour ce qui est du quatrième objectif, plusieurs formations ont déjà été données depuis le début de l'année scolaire et deux autres formations sont prévues d'ici la fin de l'année scolaire pour répondre à l'objectif.

Madame Stéphanie Leclerc donne le nombre d'abonnés pour toutes les page Facebook : En avril 2022, pour L'Horizon 1200 abonnés, maintenant 1331 abonnés En avril 2022, pour Des Sommets 2941 abonnés, maintenant 3099 abonnés. En avril 2022 pour l'École Hôtelière des Laurentides 6514 abonnés et maintenant 6705 abonnés. En avril 2022, pour le Service aux entreprises 417 abonnés, maintenant 446 abonnés.

Elle souligne que le service aux entreprises a été en mesure d'aller chercher quatorze nouveaux partenaires aux seins des entreprises et que pour l'année 2023-2024 il y a huit futurs partenaires qui se joindront à nous pour le sixième objectif.

11.0 OFFRE DE COURS – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Madame Stéphanie Leclerc présente l'offre de cours pour année scolaire 2023-2024

Elle mentionne que la prochaine année scolaire débute en août 2023, mais que les futurs candidats se cherchent souvent une formation 6 ou 8 mois à l'avance. Il est donc important de déposer notre offre de service le plus rapidement possible.

Elle précise que l'offre de cours – année scolaire 2023-2024 a déjà été consulté auprès des enseignants.

Il est proposé par madame Chantal Langevin d'approuver l'offre de cours pour l'année scolaire 2023-2024.

CE 20221129-07

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12.0 ACTIVITÉS DU CENTRE

Madame Stéphanie Leclerc mentionne que nous avons un conseil des élèves très actif qui consiste à regrouper plusieurs élèves des trois pavillons afin d'élaborer ou de proposer des activités à venir.

12.1 CONSEIL DES ÉLÈVES

Madame Stéphanie Leclerc demande à Mya De Temmerman, élève à l'École Hôtelière des Laurentides, de nous parler des activités déployées dans son pavillon d'enseignement, à titre d'information.

Madame De Temmerman mentionne qu'il est compliqué de prévoir des activités pour l'année scolaire en cours dû à un manque de réponses claires, mais que pour l'Halloween il avait eu un concours de citrouilles et de déguisements puis qu'un dîner de Noël est prévu pour la célébration de la période du temps des Fêtes.

13.0 SIGNATURE DE FORMULAIRES

13.1. Autorisation pour la communication des renseignements personnels

Le document est envoyé aux membres par courriel.

13.2. Formulaire de déclaration d'intérêts

Le document est envoyé aux membres par courriel.

14.0 TRAVAUX DE RÉFECTION ET TRANSFORMATION DES BÂTIMENTS (RTB)

Madame Stéphanie Leclerc demande une autorisation auprès des membres du conseil d'établissement afin de pouvoir soumettre une demande aux ressources matérielles pour une douche oculaire pour le programme de briquetage-maçonnerie au pavillon l'Horizon.

Il est proposé par madame Anik Lajeunesse d'approuver les travaux de réfection et transformation des bâtiments (RTB).

CE 20221129-08

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

15.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question du public.

16.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Marc Bujold, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 18 h 00.

CEE 20221129-07

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Leclerc, Stéphanie
Direction de l'école

Bujold, Marc
Présidence